

Le respect de la vie en collectivité







Livret d'échanges

Temps du midi Année 2024-2025



Nom:

Prénom:

Classe:

Contact:

Mr Barbeoc'h Cyrille 02.98.86.21.33



Fiche de liaison

Date :	Motif(s):	Signature des parents :



Afin de passer un agréable moment ensemble sur le temps du midi, nous avons créé ce document qui exprime à vos enfants ce que nous attendons d'eux durant la pause méridienne. Nous vous invitons à lire ce petit livret ensemble puis de nous le retourner avec votre signature ainsi que celle de votre enfant.

Ce que l'enfant s'engage à faire :	Ce que cela lui apporte :	
Je m'exprime poliment (bonjour, s'il te plaît, merci, au revoir) Je parle sans crier.	Pour une bonne ambiance au sein du groupe.	
Je respecte les adultes qui m'encadrent ainsi que les locaux, le mobilier et les affaires des autres.	Respect des autres et apprentissage de la vie en collectivité.	
Je respecte mes camarades, je prend plaisir à les aider et à partager s'il y a besoin.	Respect des autres. Apprentissage du partage et de la coopération.	
J'essaie de goûter à tous les plats. Je respecte la nourriture.	Découvrir de nouvelles saveurs. Affirmation de soi et de ses goûts. Éviter le gaspillage.	
Je me tiens correctement à table Je demande l'autorisation à un adulte pour me déplacer.	Confort et sécurité. Permet de manger dans le calme.	
Avant de quitter le restaurant scolaire, je participe avec mes camarades au rangement de ma table.	Entraide. Apprentissage de la vie en collectivité.	
J'entre et je sors du restaurant scolaire dans le calme.	Sécurité de l'enfant. Évite les bousculades.	
Je partage les jeux et le matériel avec bienveillance.	Pour apprendre la vie en collectivité.	

Signature de l'enfant :

Signature des responsables légaux :

En cas de non respect de ces engagements :



Si l'enfant ne respecte pas ses engagements, cinq échelles de décisions seront appliquées en fonction de la gravité.

Il s'agit de positionner l'enfant devant ses propres responsabilités et de lui permettre d'expliquer ses actes.

A l'occasion de chaque décision, l'équipe du temps du midi formalise une démarche de dialogue avec l'enfant pour lui expliquer que son comportement n'était pas acceptable.

Toutes attitudes déplacées ou violentes à l'égard d'un camarade ou d'un adulte fera l'objet d'excuses orales et écrites et d'un avertissement écrit.

